

RESTAURATION DE LA SÈVENNE : UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE

Dans le cadre de son second Contrat de rivière, des travaux de restauration de la Sèvenne sont prévus pour répondre à des enjeux hydrauliques et écologiques, prioritaires sur le bassin versant du Syndicat Rivières des 4 Vallées.

Patrick Curtaud, président du Syndicat Rivières des 4 Vallées, accompagné du vice-président André Chapat et d'Anaïs Desmarecaux, chargée en communication ont expliqué cette semaine leur approche sur cette restauration vis-à-vis du public.

En effet, des travaux sont nécessaires pour permettre à la rivière de s'ajuster naturellement en cas de crue, en la reconnectant avec sa zone humide et limiter ainsi les risques d'inondation pour les parties médianes en aval. Or, les inondations intéressent en premier lieu les riverains, de nombreuses entreprises mais aussi les citoyens intéressés par la gestion des rivières. C'est pourquoi, une démarche participative pour un projet consensuel a été

mise en place.

Les élus du syndicat ont choisi de mettre en place ce processus participatif citoyen afin de prendre en compte l'avis de l'ensemble des parties prenantes. Des ateliers de concertations sont ainsi lancés avec le lancement de ce deuxième contrat de rivière du Syndicat Rivières des 4 Vallées, via trois groupes distincts : le comité institutionnel (regroupant l'ensemble des institutions, associations, zone fédérations...), le comité riverain (regroupant les propriétaires riverains, les exploitants agricoles et forestiers et les habitants impactés) et le comité citoyen (regroupant l'ensemble de la population des zones d'étude).

PLUSIEURS SCENARIOS POSSIBLES

Deux ateliers de concertation et une plénière de restitution seront organisés d'ici la fin de l'année. Le premier atelier vise à établir un état des lieux de la zone de projet et définir les attentes et les craintes de chacun, dans le but d'aboutir à la définition



© JEAN-BAPTISTE STROBEL

La Sèvenne au niveau de la zone industrielle de Leveau

d'objectifs communs. Les travaux sont, eux, prévus pour l'année 2019 sur les trois secteurs. Leur coût - 675 000 € estimés - pourra varier selon les scénarios retenus justement via les concertations.

L'ensemble des citoyens de Vil-

lette-de-Vienne, Luzinay, Vienne et Chuzelles est convié à participer au premier atelier de concertation le vendredi 13 octobre à 19 h à la salle des Arcades de Luzinay.

■ **Pascal Compigne**